



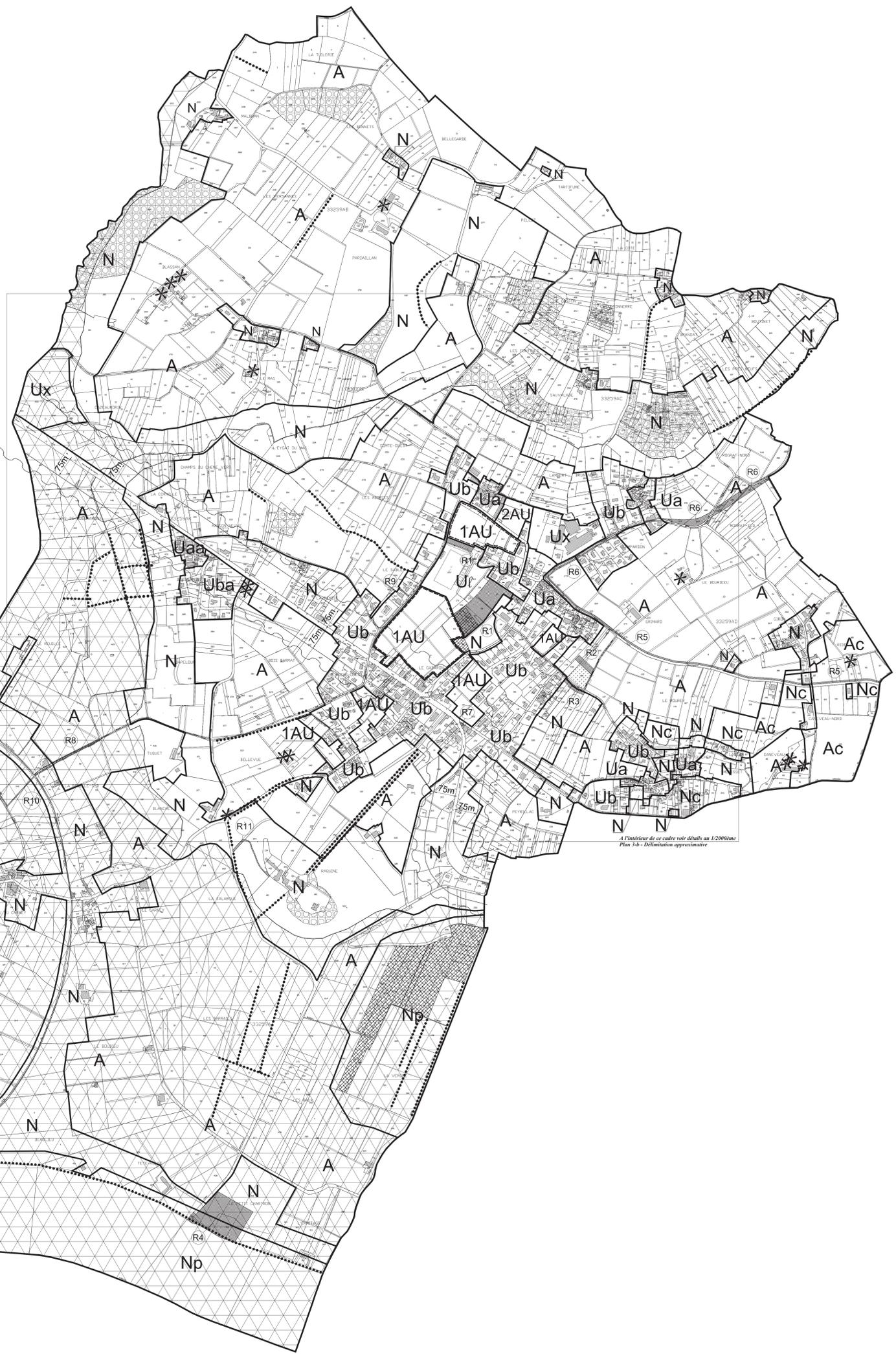
P.O.S./P.L.U.	PRESCRIT	PROJET ARRETE	PUBLIE	APPROUVE
ELABORATION POS	Le 25/06/1979	Le 04/03/1988	Le	Le 20/06/1992
MODIFICATION POS N°1				Le 06/1993
N°2				Le 25/07/1996
REVISION POS/ELABORATION PLU				
MODIFICATION SIMPLIFIEE PLU	Le 22/09/2005	Le 12/01/2009		Le 08/07/2009
MODIFICATION N°1				Le 14/12/2010
N°2				Le 07/02/2012
MODIFICATION PLU N°1				Le 30/08/2011
N°2				Le

Modification simplifiée n°3 : approuvée le 15 Décembre 2016

**AURBAM**  
Stratégie d'urbanisme  
13, rue de la République  
33000 BORDEAUX  
Tél. 05 56 99 99 44  
Fax. 05 56 99 99 62  
contact@urbam33.fr

**PONANT**  
Stratégie d'urbanisme  
93 rue de la République  
33000 BORDEAUX  
Tél. 05 56 99 99 44  
Fax. 05 56 99 99 62  
Pontant@urbam33.fr

- LEGENDE**
- ZONES URBAINES**  
 Ua ZONE URBAINE DENSE  
 Uba SECTEUR DENSE DE BOSGRAMONT  
 Ub ZONE URBAINE DE SERVAUTE MOYENNE  
 Uba SECTEUR DE BOSGRAMONT  
 Ux ZONE D'EQUIPEMENTS D'INTERET COLLECTIF  
 Ux ZONE D'ACTIVITES
- ZONES A URBANISER**  
 1AU ZONE A URBANISER A COURT ET MOYEN TERME  
 2AU ZONE A URBANISER APRES MODIFICATION DU PLU
- ZONES AGRICOLES**  
 A ZONE AGRICOLE  
 Ac SECTEUR DES CARRIERES ABANDONNEES
- ZONES NATURELLES**  
 N ZONE NATURELLE  
 Nc SECTEUR DES CARRIERES ABANDONNEES  
 Np ZONE NATURELLE PROTEGEE
- ZONE**  
 Emplacements réservés  
 Espaces boisés classés  
 Plan de Prévention des Risques d'inondation approuvé le 09/05/2005  
 MARGE DE RECUL (de 75m à partir de l'axe de la RD670)  
 ZONE AFFECTEE PAR LE BRUIT (de 100m à partir du bord de la RD670)
- ELEMENTS DE PAYSAGE PROTEGES AU TITRE DE L'ARTICLE L.123-1-6 7° DU CODE DE L'URBANISME**  
 Halles et alignements d'arbres  
 Espaces boisés - rivère
- CONSTRUCTIONS D'INTERET PATRIMONIAL**  
 SITUÉES EN ZONE AGRICOLE ET SUSCEPTIBLES DE CHANGER DE DESTINATION EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.123-3-1° DU CODE DE L'URBANISME
- SECTEUR DANS LEQUEL DOIT ETRE REALISE 10 % DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX**



A l'intérieur de ce cadre voir détails au 1/2000ème  
Plan 3-b - Délimitation approximative

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	NATURE DE LA RESERVE	BENEFICIAIRE	SUPERFICIE APPROXIMATIVE	LARGEUR MOYENNE
R1	EXTENSION DES EQUIPEMENTS PUBLICS, SERVICES VERTS, ESPACES PUBLICS ET STATIONNEMENT	COMMUNE	16 995 m²	
R2	EXTENSION CEMETIERE	COMMUNE	1 250 m²	
R3	PARKING CEMETIERE	COMMUNE	800 m²	
R4	PROTECTION ET MISE EN VALEUR DU PORT DU PETIT CHATELAIN	COMMUNE	18 200 m²	
R5	ELARGISSEMENT DE 5 METRES LA RD 1383 ENTRE LE BOURG DE LUGON ET SAINT GERMAIN DE LA MOISSE	DEPARTEMENT	5 830 m²	5m
R6	RECTIFICATION ET ELARGISSEMENT DE LA RD 138 ENTRE LE BOURG DE LUGON ET VILLEBOISE	DEPARTEMENT	7 100 m²	
R7	AMENAGEMENT DU CARREFOUR	COMMUNE	150 m²	
R8	VOIE DE DESSERTE	COMMUNE	1 000 m²	6m
R9	DESSERTE PIETONNE	COMMUNE	800 m²	
R10	CHEMINEMENT	COMMUNE	15 350 m²	3m
R11	CHEMINEMENT ET BELVEDERE	COMMUNE	830 m²	